

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT ICPE

COMPLEMENTS MODIFICATIFS – AOUT 2019

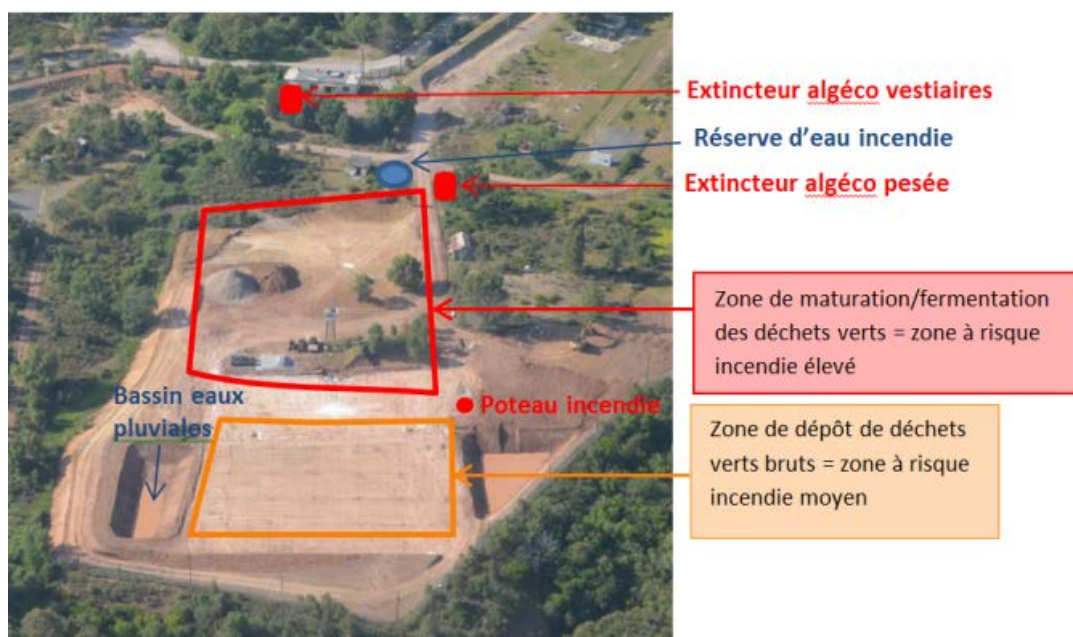
Le SMIDDEV souhaite apporter au dossier de demande d'enregistrement présenté pour l'augmentation de capacité de traitement du site de compostage de la poudrière les éléments suivants :

Article 20 :

Dans le cadre du projet d'extension de la partie étanchée de la plateforme, les locaux et équipements de secours ne sont pas modifiés.

En effet l'organisation des zones de stockage conserve la même emprise :

Situation projetée :



Article 29 :

Capacité d'entreposage du compost : environ 2000 m² au sol, soit environ 6000 m³ de capacité en volume.

Article 39 :

Le plan « réseaux humides » est mis en cohérence avec la note de calcul dimensionnant les bassins : le bassin de stockage des lixiviats comporte un volume de 773 m³ (135 + 638).

Le plan corrigé est annexé au présent complément modificatif.